Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 23 (1950-1951)

Heft: 5

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Le Conseil d'Etat a chargé de l'enseignement de l'histoire de l'art M. Jean Leymarie, en remplacement de M. Adrien Bovy, atteint par la limite d'âge. Né en 1919, M. Jean Leymarie, après des études de philosophie et d'histoire de l'art, a été chargé de mission au Département des peintures du Musée du Louvre, de 1945 à 1949, puis a été appelé à la direction du Musée des Beaux-Arts de Grenoble. Il est l'auteur de plusieurs publications, entre autres *les Degas du Louvre, Manet et les Impressionnistes, Dessins de Renoir, Jérôme Bosch...*

Plusieurs conférences ont été organisées par la Faculté des Lettres pendant le semestre d'été : le 26 avril, M. Robert Fawtier a parlé de la Chanson de Roland ; le 7 juin, M. Jacques Freymond a présenté les observations qu'il a faites dans les Universités américaines ; M. Pierre Gourou a fait un exposé, le 11 juin, sur le géographie de la Chine ; enfin le 21 juin, M. Constantin Regamey a raconté son voyage aux Indes, effectué pendant les mois de décembre 1950 et janvier 1951.

Le Règlement de la Faculté des lettres, entré en vigueur l'hiver dernier, prévoit pour la licence (diplôme d'Etat) des examens de première partie après trois semestres d'études et portant sur cinq disciplines ; le candidat a le choix entre les deux combinaisons suivantes :

type A : français, deux langues, histoire, philosophie ;

type B : français, une langue, philosophie, histoire, et, à choix, géographie ou histoire de l'art.

La deuxième période des études dure normalement quatre semestres et se termine par des examens sur quatre disciplines, dont l'une est dite principale et comporte la rédaction d'un mémoire.

On peut obtenir la licence ès lettres (diplôme d'Université) après cinq semestres d'études et des examens portant sur trois disciplines (une principale, deux secondaires) choisies librement parmi celles qui sont enseignées à la Faculté ; ces examens peuvent se faire en une fois ou successivement.

Rentrée de la Faculté : lundi 29 octobre, avec leçon inaugurale de M. Leymarie.